

Compte-rendu du Conseil d'école du 30 mai 2019

Directeur: M. SANSEBASTIAN Gilles

Chef d'établissement : M EXELMANS Philippe

Représentants des Enseignants : Annaïg Herzig, Emilie Ménier, Kathy Persin, Jennifer Zerathe, Corinne Kawasumi, Steven Ritchie, Christophe Schmitlin

Invités: Mme Moretto (CPAIE), Caroline Dovillers, Stéphanie Girard, Gaelle Mondou, Gregory Gerville (enseignants), Faranaise Fetita (enseignante en anglais), Toshiko Oki (enseignante en japonais), Takako Pineau (ASEM), Marie Bourbon (enseignante FLSco)

Représentants des parents LFT-FAPEE: Pierre-François VILQUIN, Priscilla BERGERET, Hatem EL-NASHAR, Yannick BORGHI, Candice ADOUANE, Perrine HARANG-BRUNET, Sophie BRISSET-CHATEAU, Pascal ROSIER

Excusés: Mme AUBLE, DAF, Mme MATTOSSI, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin, Mme Ducornez (enseignante)

Mme Jennifer Zerathe, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et M Hatem El-Nashar, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le conseil commence à 16h avec un mot d'accueil de la part du Président de séance, M SANSEBASTIAN, directeur de l'école primaire, souhaitant la bienvenue aux parents élus et le corps enseignant, il procède à un tour de table pour présenter les membres du conseil.

Proposition de modification de l'ordre du jour et ajout d'un point sécurité : sortie de l'école

Ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu provisoire du conseil d'école du 4 avril 2019 (consultable sur le site internet du LFI Tokyo)
2. Point sur la commission cantine
3. Bilan de l'année scolaire en cours et préparation de la rentrée 2019
4. Modifications à apporter au règlement intérieur
5. Point sécurité : sortie de l'école
6. Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1 - Vote pour adoption du procès-verbal du conseil d'école du 4 avril 2019 :

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal du conseil d'école du 4 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

2 - Point sur la commission cantine

Le proviseur, M. EXELMANS, informe que le lycée a la volonté de modifier partiellement les zones d'approvisionnement de la cantine à compter de la rentrée 2019, et qui étaient jusqu'à présent fermées suite à l'accident nucléaire de Fukushima.

Un mail explicatif a été envoyé le 24 mai 2019 à toute la communauté scolaire joignant le tableau élaboré par l'Ambassade de France au Japon.

Chers collègues, Chers parents,

Je tenais à vous informer de notre volonté, à la demande de l'administration, des cuisines et de parents d'élèves, de modifier partiellement les zones d'approvisionnement de la cantine du LFI Tokyo à compter de la rentrée 2019.

La grande majorité des produits cultivés allant des préfectures du Tohoku à Chubu (hors produits forestiers et issus de la pêche) ne sont plus soumis à des contrôles renforcés par l'UE (contrôles sur la présence de particules radioactives) depuis 2016 pour l'exportation vers la communauté européenne (1). Il n'y a donc aucun risque à consommer ces produits des préfectures de Aomori, Akita, Iwate, Yamagata, Miyagi, Gunma, Niigata, Fukushima, Tochigi, Ibaraki, Saitama, Chiba, Tokyo, Kanagawa et Shizuoka, actuelles zones de restriction d'achat pour notre cantine.

L'achat des produits frais dans les régions cités ci-dessus nous permettra une plus grande variation des produits, un meilleur contrôle sanitaire concernant les pesticides ou engrais utilisés, l'achat plus régulier de produits bios locaux.

Notre projet d'établissement nous enjoint d'être une école éco-responsable et la réintroduction de ces préfectures dans nos approvisionnements nous incitera fortement à des achats en circuits courts et à trace carbone réduite.

Le tableau ci-joint, élaboré par l'ambassade sur la base de la position européenne à l'égard des produits venant de ces régions en raison de l'évolution des contrôles renforcés mis en place par l'UE sur les denrées alimentaires importées du Japon depuis l'accident nucléaire de Fukushima (Réglementations Européennes 2017/2058) a été présenté aux parents de la commission cantine, et le sera au Conseil d'École, au Conseil du Second Degré puis au CE de juin 2019. Ces données nous assurent de la possibilité de nous approvisionner sans risque dans les zones ci-dessus.

Notez que suite à une consultation restreinte, nous avons décidé finalement d'exclure la province de Fukushima de la zone d'approvisionnement, uniquement en raison de l'aspect possiblement anxiogène du nom de cette préfecture.

Les instances de l'établissement donneront un avis sur la restriction suivante qui entrerait en vigueur à compter du 1er septembre 2019 et les parents seront informés de la décision de la Direction en juin 2019.

La proposition est de changer l'actuelle restriction depuis 2011 :

"Aucun produit en provenance du nord de Tokyo (Aomori, Akita, Iwate, Yamagata, Miyagi, Gunma, Niigata, Fukushima, Tochigi, Ibaraki, Saitama, Chiba, Tokyo, Kanagawa, Shizuoka) n'est commandé."

par cette nouvelle :

"Aucun produit forestier non ligneux (champignons, fougères, fruits, graines, gibiers etc..) et aucun produit de la pêche des préfectures de Iwate, Yamagata, Miyagi, Gunma, Niigata, Fukushima, Tochigi, Ibaraki, Chiba, Yamanashi, Shizuoka - et aucun produit en provenance de la Préfecture de Fukushima - n'est commandé par le LFI Tokyo.

Soyez assurés que la Direction, le responsable des achats tout comme les personnels de cuisine du LFI Tokyo, resteront extrêmement attentifs à la sécurité alimentaire et à la qualité sanitaire des produits consommés ou utilisés dans l'établissement.

(1) La décision de la Communauté Européenne du 10 novembre 2017 indique bien que "les contrôles à l'importation effectués montrent que les conditions particulières prévues par le droit de l'Union sont correctement mises en œuvre par les autorités japonaises et aucun cas de non-conformité n'a été constaté lors de contrôles des importations depuis plus de cinq ans". [Réglementations Européennes 2017/2058](#)

Il explique à nouveau que l'achat des produits frais dans ces régions permettra au lycée une plus grande variation des produits, des contacts directs avec les fournisseurs japonais, un meilleur contrôle sanitaire concernant les pesticides ou engrais utilisés, l'achat plus régulier de produits bios locaux, ainsi que la rationalisation des achats en général. Le Proviseur ajoute que le projet d'établissement nous enjoint d'être une école éco-responsable et la réintroduction de ces régions dans les approvisionnements incitera fortement le lycée à des achats en circuits courts et à trace carbone réduite.

Pour répondre à la question des enseignants, le Proviseur souligne que, suite à une consultation restreinte, il a été décidé d'exclure la province de Fukushima de la zone d'approvisionnement, uniquement en raison de l'aspect possiblement anxiogène du nom de cette préfecture.

Ce sujet a été présenté aux parents de la commission cantine, et le sera aux différentes instances qui donneront leur avis avant que l'administration puisse prendre une décision.

De leur côté, les parents évoquent quelques craintes concernant la modification des zones d'approvisionnement de la cantine et demandent la possibilité d'avoir recours à des laboratoires et cabinets indépendants pour avoir plus de précisions. Le Proviseur explique que des tests officiels ont eu lieu et que la décision de la Communauté Européenne en 2017 indique que les contrôles à l'importation

effectués montrent que les conditions particulières prévues par le droit de l'Union sont correctement mises en œuvre par les autorités japonaises.

Il demande aux parents d'être assurés que l'administration, le responsable des achats tout comme les personnels de cuisine du lycée, resteront extrêmement attentifs à la sécurité alimentaire et à la qualité sanitaire des produits consommés ou utilisés dans l'établissement.

Le conseil passe au vote pour donner son avis. La proposition est acceptée sur une grande majorité après un vote. 20 avis favorables / 24 votants.

3. Bilan de l'année scolaire en cours et préparation de la rentrée 2019

Une année scolaire riche en projets pédagogiques : une moyenne de 20 actions pédagogiques sur l'année par élève.

Le directeur remercie les enseignants pour leur investissement constant. Sont aussi à souligner la mise en place de nouveaux outils de communication en maternelle (*Je valide* et *Seesaw*) pour une rétroaction des progrès des élèves et un travail de réflexion de l'ensemble de l'équipe tout au long de l'année sur l'apprentissage des mathématiques (manipulation, verbalisation) et du langage oral.

Les efforts de l'équipe et des parents d'élèves à travailler ensemble ont permis la finalisation du projet d'évolution de la politique des langues de l'école. Nous pouvons en être fiers.

Nous avons déjà hâte de prendre part aux échéances à venir : Tournoi trèfle en marge de la coupe du monde de rugby en octobre et la préparation aux jeux olympiques et paralympiques en fil rouge tout au long de l'année jusqu'à l'été 2020.

Les parents indiquent qu'une partie des recettes de la tombola de l'année dernière a été accordée au projet trèfle, et l'autre partie a été versée à la caisse de solidarité pour les voyages scolaires.

Effectifs prévus à ce jour pour la rentrée :

- PS : 48 ; MS : 70 ; GS : 105 Total : 223 sur 9 classes soit une moyenne de 24,8 élèves par classe en maternelle
- CP : 123 ; CE1 : 127 ; CE2 : 127 ; CM1 : 146 ; CM2 : 114 Total : 637 soit une moyenne de 26,5 élèves par classe

Total école : 860 Moyenne sur l'école : 26,1 élèves par classe.

- En maternelle, il y a des listes d'attente : GS : 4 ; MS : 5 ; PS : 22 (dont 6 français).
- En élémentaire, il n'y a aucune liste d'attente.

Départ d'enseignant :

- En plus de ceux déjà annoncés lors du conseil d'école précédent, M Schmitlin nous a prévenus de son départ. Le recrutement pour le remplacer est en cours.

4. Modifications à apporter au règlement intérieur

Le conseil passe en revue les modifications au règlement de l'école primaire :

FONCTIONNEMENT: l'école est ouverte à 8h20 (à 8h10 uniquement pour les élèves qui utilisent le bus scolaire). Les élèves de l'élémentaire doivent se présenter au plus tard à 8h30. Les élèves des classes maternelles entrent accompagnés par leurs parents (ou par un accompagnateur désigné par ces derniers) de 8h20 à 8h30.

Les enfants des classes maternelles sortent de l'école entre ~~15h15 et 15h20~~ **15h20 et 15h30**. La sortie des classes élémentaires (du CP au CM2) a lieu à 15h30. Important : Tout élève de maternelle non pris en charge à ~~15h25~~ **15h30** sera dirigé vers la garderie. Tout quart d'heure entamé sera facturé une heure. Le mercredi, la sortie des classes s'échelonne de ~~12h30 à 12h40~~ **12h50 et 13h** pour les maternelles et à 13h pour les classes élémentaires. Dès lors, les enfants sont sous la seule responsabilité des parents. Passé l'horaire légal, en cas de retard exceptionnel des parents, seuls les élèves de maternelle peuvent rester dans l'enceinte de l'établissement. Ils seront dirigés vers la garderie.

Pour répondre aux parents, le directeur explique que cette modification alignera les horaires des maternelles avec ceux de l'élémentaire, et ne changera pas beaucoup par rapport au fonctionnement des bus ou des activités périscolaires.

ACCÈS AUX LOCAUX : celui-ci est strictement réservé au personnel de l'établissement. Toute personne étrangère à l'école ne peut y pénétrer sans y avoir été préalablement invitée, excepté en maternelle durant les horaires prévus (de 8h20 à 8h30 et de ~~15h15 à 15h25~~ **15h20 à 15h30**). Le mercredi entre ~~12h30 et 12h40~~ **12h50 et 13h**).

ASSIDUITÉ:

~~Si l'enfant a été absent plus d'une semaine pour des problèmes de santé, il devra présenter un certificat médical correspondant à la durée de l'absence.~~

Le directeur explique que cette phrase peut être supprimée, car le certificat médical n'est demandé au Japon que pour les maladies infectieuses.

FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE AU LFI Tokyo :

M Lamothe, responsable des transports propose la modification suivante :

- Un enfant fiévreux, ayant vomi ou souffrant de diarrhées, ne peut en aucun cas prendre les transports scolaires.

Les parents recommandent l'ajout du port d'un masque, dans les bus, pour tout enfant qui tousse. Le directeur prend note de cette recommandation, et en parlera avec le responsable des transports.

Toutes les modifications proposées sont approuvées par le conseil.

5. Point sécurité : sortie de l'école

Suite à la sortie d'un élève de maternelle la semaine dernière, mesure prises :

- rappel avec l'équipe enseignante des consignes de sécurité
- travail pédagogique avec les élèves
- ajout d'un personnel à la sortie tous les jours de 15h15 à 15h45
- diffusion du protocole d'intervention
- étude de travaux envisageable au niveau de la cour et avant l'entrée de l'école.

Remerciements à tous les membres de la communauté scolaire (parents, enseignants et élèves) qui ont permis de retrouver l'enfant.

6. Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1/ Point sur les inscriptions pour la rentrée 2019: Toutes les demandes d'inscription ont-elles pu être acceptées ? Y-a-t-il encore des enfants sur liste d'attente ? Si oui combien d'élèves de nationalité française ?

Listes d'attente uniquement en maternelle: GS : 4 ; MS : 5 ; PS : 22 (dont 6 français).

2/ Campagne d'inscription en classes bilingues 2019-2020: La campagne d'inscription en classes bilingues pour la rentrée prochaine a commencé. Pouvez-vous nous faire un point sur le nombre de demandes et le nombre de places disponibles ?

	Nombre de demandes	Nombres de places disponibles
MS pré-SI	27	25
GS BIL	21	4
CP BIL	29	4
CE1 BIL	26	6
CE2 BIL	26	6
CM1 BIL	13	3
CM2 BIL	6	4

Le directeur souligne que les critères d'admission sont annoncés sur le site du lycée. L'école prend désormais en compte les compétences en langue et la capacité des enfants à soutenir un rythme différent des langues. S'ajoutent à cela, le projet familial, l'avis des enseignants, ainsi que l'adaptation de chaque élève et son autonomie.

Il ajoute que la prochaine commission aura lieu le 11 juin, et qu'il n'y aura pas de classement numéroté dans les listes d'attente, puisque le profil des élèves peut évoluer en cours d'année et les dossiers sont réétudiés au fur et à mesure des départs.

3/ Communication auprès des parents sur la réorganisation des langues au primaire: Quand est-il prévu que l'école communique auprès de tous les parents sur cette réorganisation ? Ceux qui n'ont pas assisté à la réunion de février se posent des questions et/ou ont des informations parfois erronées.

Le directeur présente la communication officielle préparée par le chargé de communication.

Les parents suggèrent :

- une présentation par année : 2019, 2020 puis 2021
- séparer maternelle - élémentaire - collège et lycée
- faire le lien entre primaire et secondaire
- donner des détails concernant la possibilité d'une transition d'un parcours à l'autre

4/ Généralisation des classes multi-âges: Les enseignants actuellement en charge des classes multi-âges vont-ils continuer dans leur poste (la proposition initiale supposait un engagement sur 3 ans) ? Quelle est la formation envisagée pour les enseignants n'ayant jamais enseigné à une classe multi-âges? Classes de langues en maternelle : comment se présentera le planning ? Retour au Conseil d'école des résultats de notre enquête, suite à la question aux représentants des parents lors du précédent Conseil d'école.

Oui les 3 enseignantes continuent à la rentrée.

Aucune formation nécessaire. En maternelle, tous les professeurs sont titulaires.

Cependant, les collègues travaillent déjà beaucoup entre elles en co-formation.

Enseignement du japonais en formation classe avec différenciation.

Pour l'anglais en MS pré-SI, les élèves des différentes classes se retrouveront tous les mercredis avec un professeur spécifique dans une classe dédiée.

Pour le japonais, l'intervention aura lieu dans les classes mêmes.

Enquête multi-âge :

Les parents présentent le contexte et expliquent que l'enquête a été élaborée dans un but constructif pour avoir des éléments de progrès de communication. En aucun cas, il ne s'agit d'une critique d'une décision pédagogique.

Le directeur remercie les parents pour ces éléments de contexte et livre sa lecture.

Eléments de contexte :

- Prévenus avant les vacances M le proviseur et M le directeur ont demandé à deux reprises un rdv avec le président de la FLT pour tenter de comprendre l'objectif de cette enquête. Cette rencontre n'a pas pu avoir lieu.
- La date de transmission des résultats de l'enquête n'a pas pu permettre de regarder cette enquête en conseil des maîtres avant ce conseil d'école.
- Enquête envoyée à tous les adhérents ayant un enfant en maternelle : certaines des personnes interrogées ne sont donc pas directement concernées puisque inscrites en BIL ou en GS.
- Contrairement à ce qui avait été préconisé dans nos échanges par la direction, l'enquête a été envoyée avant la réunion d'information du 16 mai. Davantage informés, les parents auraient peut-être répondu différemment.
- 23 réponses reçues dont une qui interroge : "Mon aîné a fait 2 ans en système classique et mon deuxième 1 an en multi âge puis un an en système classique". Cela ne s'est pas passé ici. Aucune sortie du multiâge pour une classe dite classique.

Des éléments très positifs :

"Indépendance d'esprit, interaction avec enfants d'autres âges, possibilité d'approfondir certains apprentissages pour le premier enfant. Les résultats impressionnants de notre premier enfant nous ont poussé à faire passer le deuxième enfant en multiâge pour sa grande section."

"Lors de la séance d'information, l'implication des enseignants nous a impressionnés et nous avons décidé de choisir la multi-âge."

"Pour avoir l'opportunité d'interagir avec des enfants de différents âges, ce qui n'est pas possible pour un enfant unique".

"Pour l'apprentissage du langage, l'entraide entre âges différents et des règles, et parce que cela nous semblait bien en général."

"Placer rapidement l'enfant dans un environnement où il est en contact régulier avec des enfants de différents âges et de différents niveaux de maturité"

"Pour les PS, c'est un avantage d'être avec des enfants plus âgés"

"Je pense que la cohabitation entre âges différents permet de stimuler l'empathie, la curiosité et des centres d'intérêt plus larges."

"Prise en charge des plus petits, apprentissages approfondis de la lecture et du calcul, autonomie dans la conduite des activités"

"Pour les GS devoir s'occuper des petits est très formateur, surtout si les petits parlent mieux Français. La diversité. Apprendre aux plus petits permet d'apprendre soi-même."

"Respect du rythme et des préférences de l'enfant. Contact avec des enfants d'âges différents. Maîtresses investies et compétentes."

"Le fait d'apprendre à cohabiter avec des enfants d'âge différent, et d'apprendre beaucoup grâce aux plus grands et en s'occupant des plus petits."

"Nous avons apprécié l'aspect "incitation à la collaboration" qui permet aux petits d'apprendre d'autres enfants mais qui permet aussi de mettre les plus grands en situation d'accompagner leurs cadets. C'est un exercice inhabituel qui permet de développer écoute et confiance en soi... la base des soft skills."

"L'entraide entre enfants d'âges différents."

"Grande progression dans l'autonomie. Bonne motivation pour aller à l'école".

"Contribue à responsabiliser davantage l'enfant en le mettant dans des situations d'apprentissage avec les plus grands et d'accompagnement avec les plus petits. Ceci s'est traduit par une évolution positive du comportement de notre fils envers sa sœur, de 2 ans sa cadette."

"Amélioration de la capacité d'observation et de réflexion. Aide plus à la maison."

"Enseignante très motivée, apprentissage par le fait d'apprendre aux autres."

"J'ai inscrit ma fille pour la rentrée 2019 (en attente de confirmation) et exprime d'ores et déjà mon souhait de l'intégrer dans une classe multi-âge, comme son frère qui lui, sera en GS de la classe M1."

"Je pense que le multi-âge est supérieur et qu'il est préférable que tous les enfants suivent cette voie. Je souhaiterais en fait que ce soit étendue aux classes de primaire."

"Notre opinion en tant que parents est que le système multi-âge est nettement plus adapté au bon développement des enfants. Mais nous ne sommes pas des professionnels de l'éducation et ce n'est pas notre rôle de décider de l'implémentation d'un système ou de l'autre."

"Le choix implique une comparaison entre les classes et parfois on n'obtient pas la classe qu'on souhaitait."

Des points négatifs :

"Limiter les choix et donc la liberté des gens ne me paraît jamais être la bonne solution."

Nous entendons la frustration cependant il en est de la liberté pédagogique des enseignants d'organiser leurs enseignements.

Ici, l'équipe a fait un choix concerté, cohérent et unanime.

Des informations fausses à corriger par une meilleure communication :

"La pédagogie est attrayante (entraide, élèves allant à leur rythme..) mais elle nécessite plus d'adultes (2 adultes pour 28 enfants, ça ne peut pas fonctionner)" : ce n'est pas le cas pour des soucis d'espace dans nos classes mais cela pourrait très bien fonctionner.

"Un meilleur encadrement en ce qui concerne l'usage de la langue française. Les classes multi-âges laissent les enfants assez libres dans beaucoup de matières. Peut-être que sur les langues cela devrait

été plus encadrer pour être sûr qu'il soit développent de meilleures compétences." : Fausse représentation, les enfants ne sont pas laissés "libres". Ils bénéficient au contraire d'un enseignement très cadré au plus près de leurs besoins.

"Je souhaiterais que les enseignants aient le diplôme pour enseigner la pédagogie Montessori" : Nous ne sommes pas une école Montessori et ne souhaitons pas le devenir. Nous utilisons du matériel de type Montessori, en classes classique ou multiâge ; nous puisons dans tous les courants pédagogiques ce qui nous paraît être le meilleur pour l'élève.

"En échange d'imposer les classes multi âges et supprimer les classes classiques, qui est le besoin unilatéral de l'administration..." : faux. C'est une demande de l'équipe et non de l'administration.

Tous les enseignants de l'école avaient le choix de demander un niveau simple en maternelle. Aucun ne l'a fait. Les deux personnes recrutées pour la rentrée en maternelle avaient également le choix de demander un niveau simple, elles ne l'ont pas souhaité.

"Comme l'enseignant est le même pendant 3 ans, je me demande comment cela se passe en cas de mauvaise entente." : Cela a été précisé lors de la réunion du 16 mai. Rien n'est figé.

"Il s'est créé un fossé incroyable entre la direction et le corps enseignant qui souhaite utiliser le LFI pour faire des expériences" : Il n'existe aucun fossé entre la direction et le corps enseignant et nous ne menons pas d'expérimentations scientifiques au LFI Tokyo.

Pour conclure, le directeur indique que les enseignants de la maternelle ont choisi un fonctionnement en multi-âges, et que la communication avec les parents concernés doit toujours rester ouverte.

Le directeur et les enseignants mettent en relief les nombreux avantages des classes multi-âges, autant pour les plus petits que pour les plus grands. Travailler côte à côte permet aux petits d'observer et d'entendre les plus grands, ce qui suscite chez eux une source de curiosité, de motivation et d'autonomie. Ce mode de fonctionnement est aussi une énorme richesse pour les grands qui deviennent les modèles et les guides des plus jeunes en classe, leur montrant les bons exemples à suivre et augmentant ainsi leur confiance en eux-mêmes.

Les enseignants ajoutent qu'ils donnent des responsabilités aux grands pendant les récréations et les horaires où les enfants se trouvent ensemble, afin d'augmenter l'entraide et former une cohésion de groupe. Les bénéfices ne sont donc pas négligeables, et chaque enfant peut y trouver son compte.

Un enseignant demande aux parents d'élèves s'ils peuvent émettre un avis. Les représentants des parents d'élèves répondent que cet avis est clairement positif.

5/ Pouvez-vous nous présenter un bilan des accidents pour l'année écoulée ?

Nombres d'accidents			
	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Maternelle	11	7	9
Primaire	13	11	23

Appel d'une ambulance			
	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Maternelle	2	1	2
Primaire	0	1	2

6/ Conseil des élèves : quels sont les projets formulés par les élèves cette année ? Quels sont ceux qui ont abouti ?

- boîte à jeux (cordes à sauter, élastiques, kaplas) et armoire à jeux pour la récréation
- proposition de menus pour la cantine
- proposition d'utiliser les pages libres des cahiers des années précédentes pour éviter le gaspillage du papier
- course par équipe pour la course de Noël plutôt qu'une course individuelle
- mélange des élèves de CM1 et CM2 dans le réfectoire
- zone délimitée pour l'usage des élastiques dans la cour
- suggestion de nouvelles activités périscolaires
- journée de la différence

Sur ce dernier point, le directeur informe le conseil d'école qu'il a été interrogé la veille par le président de l'association des représentants des parents d'élèves pour savoir s'il était vrai que l'affiche de la journée de la différence avait été préparée avant le conseil des délégués.

Afin de ne pas permettre d'entacher le travail des élèves, le directeur se permet de développer le contexte.

Lors du conseil des enfants, la question du port de l'uniforme à l'école a été soulevée.

Les élèves ont su parfaitement expliquer qu'ils comprenaient l'utilité d'un uniforme (sécurité, appartenance à une institution, prestige), mais ont aussi exprimé le fait qu'ils tenaient à leur individualité et à leurs différences.

Le directeur a alors rebondi sur le terme de différence pour savoir ce que les enfants mettaient derrière. Ils ont parlé de différences de nationalité, de langues parlées à la maison et de couleur de peau.

En écho avec une action nationale récente, le directeur a projeté l'affiche de sensibilisation pour la journée nationale de la trisomie 21 du 21 mars dernier.

L'affiche, présentant un enfant en situation de handicap portant deux chaussettes de couleurs différentes, a été analysée avec les élèves pour reprendre son slogan "tous différents, tous égaux".

Un peu plus tard, un élève a demandé si nous pourrions organiser une journée particulière comme l'an dernier (la journée de l'élégance proposée elle aussi par les délégués). Faisant un lien avec la

conversation précédente, une déléguée de CM1 a proposé la journée de la différence avec des chaussettes différentes.

Idée approuvée par l'ensemble des délégués.

Une autre élève déléguée a rapporté qu'une de ses camarades de classe mettait déjà des chaussettes de couleur différentes tous les jours et le directeur lui a demandé de venir dans la journée pour faire une photo pour la création d'une affiche. Une première affiche a été réalisée par le directeur et proposée au responsable communication mais celui-ci a préféré en faire une autre (c'est un métier !) et a donc demandé aux élèves de le rejoindre sur le temps d'interclasse pour une autre photo.

Emballé par ce projet des élèves, l'affiche a été réalisée dans l'après-midi et diffusée à la communauté scolaire.

Pour conclure, le directeur ne peut que regretter d'avoir à justifier de très beaux projets pédagogiques émanant des élèves quand, au contraire, toute notre énergie devrait être consacrée à les féliciter.

Le prochain conseil d'école aura lieu en octobre 2019.

A la fin de la séance, le Président, M. SANSEBASTIAN, remercie les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18h15.

Secrétaires de séance
Hatem EL-NASHAR
Jennifer ZERATHE

Président de séance
Gilles SANSEBASTIAN